

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

SOCIALISTE

UNIFIÉ

PRIX : 70 centimes

N° 304. — 3 décembre 1966

SUR LE CONFLIT ISRAELO-ARABE

(Lire en page 8.)



(Photo Agip.)

Le programme « Santé » devant la Presse

Le 22 novembre, à la Closerie des Lilas, le programme « Santé » du P.S.U. a été présenté à une cinquantaine de journalistes de la presse quotidienne, professionnelle, syndicale et de divers organismes de handicapés physiques. Au cours de cette réunion, présidée par M. Beregovoy, secrétaire de la Commission économique et sociale du P.S.U., le Dr Court a exposé ce programme, entouré à la tribune par le Dr Goust, initiateur du projet de Maison médicale d'Ivry, président du G.E.R.M.M.; du Dr Haag, chef de clinique psychiatrique; de Jean-François Kesler, ancien administrateur de la Santé publique, membre du C.P.N.; de Claude Perrot, rééducateur et responsable syndical, et de Jean-Philippe Derennes, responsable E.S.U. (médecine).

Pierre Beregovoy replaça cette présentation dans notre perspective politique d'ensemble en montrant :

— que nous attachons une grande importance à la réalisation d'un contrat autour d'un programme précis pour cimenter l'opposition de gauche et offrir une alternative à la politique du régime. Dans cette perspective, le programme proposé par le P.S.U. n'est pas à prendre ou à laisser, mais il est, au contraire, soumis à la discussion. Un travail important a d'ailleurs été accompli depuis plusieurs mois par un groupe de responsables médicaux et sociaux, appartenant au P.S.U., à la F.G.D.S. et au P.C.F., et il y aurait, dès maintenant, la possibilité matérielle de présenter une plate-forme comme pour les législatives.

Notre politique en matière sanitaire s'appuie sur notre conception de la société (droit à la santé, nécessité de la garantir par des réformes de structures) et s'inscrit dans un programme économique cohérent (contre-plan), qui implique le choix de priorités différentes et la volonté d'assurer une croissance plus rapide de la production de manière à dégager les ressources nécessaires.

Puis notre projet lui-même fut présenté (1).

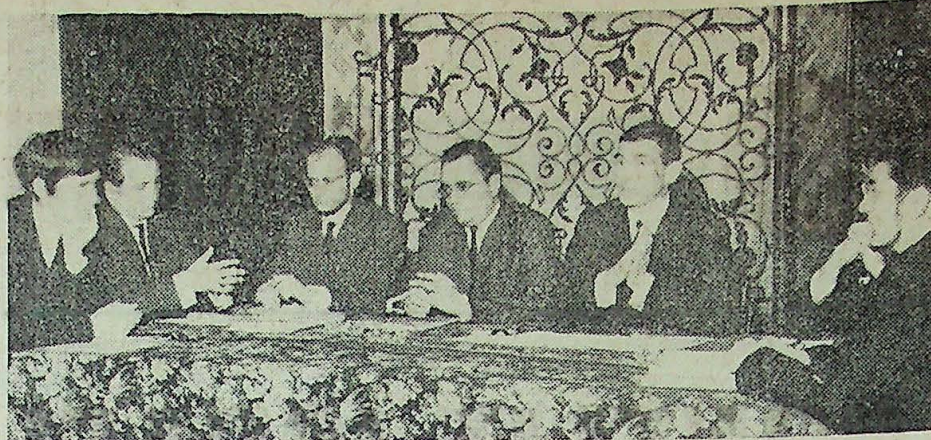
La situation actuelle

L'examen de la situation de notre pays, du point de vue médical et hospitalier, fait apparaître un contraste frappant entre les progrès survenus depuis plusieurs années et les insuffisances de l'organisation et de l'équipement.

La carence du V^e Plan dans le domaine hospitalier a été maintes fois soulignée, notamment par le professeur de Vernejoul, président du Conseil de l'Ordre des Médecins, gaulliste notoire, devant le Conseil économique et social. Au montant trop limité des opérations prévues s'ajoutent les plus grandes incertitudes sur les possibilités de financement, du fait de la faiblesse de la participation de l'Etat (23,5 %).

La France ne dispose que de 78.000 infirmiers; il en faudrait le double. Le corps médical, insuffisant en nombre (il manquera en 1975 plus de 10.000 médecins), est géographiquement mal réparti. Isolés et surmenés, les praticiens exercent leur profession dans des conditions de plus en plus difficiles.

Le nombre d'ateliers protégés est ridiculement faible.



(Photo P. Collombert)

De gauche à droite : J.-Ph. Derennes, le Dr M. Haag, J.-F. Kesler, P. Beregovoy, le Dr Court, le Dr Goust (caché) et C. Perrot.

Le système actuel pêche par l'absence d'une conception globale. Le cloisonnement entre les diverses fonctions de la médecine-prévention, soins, réadaptation — la séparation entre la médecine de ville et la médecine hospitalière aboutissent à une mauvaise utilisation des moyens et à la « sous-médicalisation » de certaines catégories de la population ou de certaines régions, sans préjudice des gaspillages ou des doubles emplois que l'on constate ailleurs. L'échec de la coordination entre les deux secteurs de l'hospitalisation entretient une concurrence préjudiciable à l'hôpital public qui, du fait de l'« écrémage » des opérations les plus rentables effectué par certaines cliniques, est amené à supporter la charge des soins les plus coûteux. Enfin, l'industrie pharmaceutique florissante sacrifie la recherche à la publicité.

Un programme cohérent

Le P.S.U. propose des solutions pour que le droit à la santé devienne une réalité. Il estime qu'il est nécessaire de parvenir progressivement à la création d'une organisation autonome, c'est-à-dire, distincte de l'Etat : le Service social de Santé, cogéré à tous les niveaux : national, régional et local par les représentants des trois parties prenantes : collectivités publiques, professions médicales et paramédicales, usagers.

Cette organisation s'ordonnerait autour de deux pôles :

— la Maison médicale de quartier ou de canton, centre d'activité de la médecine praticienne, et ;

— le Centre hospitalier chargé, outre des soins aux hospitalisés, de l'enseignement post-universitaire.

Au sein des équipes médicales, médecins praticiens et hospitaliers assureraient la symbiose entre deux formes de médecine, aujourd'hui séparées, mais dont l'étroite coordination est indispensable. Une telle organisation permettrait de respecter les principes de l'exercice médical : libre choix du praticien, secret professionnel, indépendance professionnelle.

La mise en œuvre de cette organisation suppose, bien entendu, un nombre suffisant de médecins et d'auxiliaires médicaux, de même qu'un renforcement considérable des équipements. Des investissements importants doivent être consentis, pour rattraper le retard. Il faut, par ailleurs, faire face à l'augmentation constante des dépenses de prestations sanitaires, dont le taux de croissance, en France comme dans les autres pays à développement comparable, est plus rapide que celui du revenu national. Des réformes de structures s'imposent, de même que des choix entre les dépenses improductives et les dépenses sociales.

Les étapes

De telles réformes ne peuvent être réalisées que par étapes successives. Mais il est bon d'avoir présent à l'esprit le but final que l'on se propose.

Le P.S.U., dans le cadre de son contre-plan, propose un certain nombre de dispositions, qui permettraient à un gouvernement de gauche d'atteindre, au cours d'un programme de législature, les objectifs qui constituent la première étape :

- 1° Développement de l'équipement sanitaire et social ;
- 2° Augmentation du nombre de médecins, par la démocratisation des études médicales et l'octroi d'une allocation d'études sur critères universitaires ;
- 3° Nationalisation des grands laboratoires pharmaceutiques ;
- 4° Lutte contre le « capitalisme sanitaire » par des dispositions empêchant l'envahissement de la médecine par des capitaux étrangers à la profession ;
- 5° Libre développement de « Mai-

sons médicales » sur la base de Sociétés d'économie mixte pour la construction, et de Sociétés civiles médicales pour le fonctionnement ; ou d'une manière générale de tout autre type de médecine associant de manière valable médecins et usagers.

Un débat animé

De nombreuses questions furent posées dont voici quelques-unes :

- que pensez-vous de la politique du « secteur » en psychiatrie ?
- la Mutualité ne peut-elle servir de modèle à l'organisation de la santé ?
- la nationalisation des principaux laboratoires pharmaceutiques est-elle possible dans le contexte économique actuel où les plus grosses sociétés sont des trusts internationaux et où un grand nombre de brevets sont américains, suisses ou allemands ? Ne serait-il pas plus réaliste de créer d'abord un « Office national de l'Information » et un « Office national de la Recherche pharmaceutique », puis un « Office national de la Fabrication pharmaceutique » ?
- l'encombrement des hôpitaux n'est-il pas expliqué par le manque de service de chroniques, de maisons de retraite et d'hôpitaux « légers » pour les cas bénins ?
- si vous accédez prochainement au pouvoir, que feriez-vous pour équilibrer les dépenses de la Sécurité sociale ?

Faute de place, il nous est malheureusement impossible de reproduire la substance de ce débat passionnant. Citons plus particulièrement la question capitale qui fut posée par Francis Montès (lequel cumule les expériences d'un administrateur de Caisse de Sécurité sociale, d'un syndicaliste ouvrier et d'un responsable d'organisation de malades) :

• Croyez-vous que la gratuité totale des soins soit possible ? Aucun pays ne l'assure (les pays socialistes ayant rétabli une participation de l'usager pour les médicaments) ? Croyez-vous que ce soit souhaitable, du point de vue de la nécessité psychologique d'une participation du malade à sa guérison ?

Il fut répondu que la participation psychologique de l'usager peut être également obtenue par une participation à la gestion, y compris la gestion financière, à condition que celle-ci soit suffisamment décentralisée pour qu'elle soit ressentie comme telle.

De toute façon, la gratuité est un but à atteindre progressivement ; seule l'expérience permettra de définir le rythme de progression en fonction du développement des structures nouvelles et de l'évolution des mentalités.

Signalons enfin, pour terminer, les interventions de Claude Bourdet et de David Weill, conseillers municipaux de Paris, sur la tragique situation des hôpitaux de l'assistance publique de Paris.

P. Albuher.

(1) Brochure « Santé », 2 F l'exemplaire, 54, bd Garibaldi, Paris (15^e).

Les colloques grenoblois

Le colloque de Saint-Brieuc a remporté un succès qui a dépassé les prévisions les plus optimistes des organisateurs. Plus de 400 participants. Des rapports largement discutés. Une nouvelle démarche se précise. Serge Mallet commentera ici-même les conclusions très importantes de ce colloque.

La semaine prochaine, se tiendra à Lyon, un autre colloque régional, dont Gilles Martinet tirera les conclusions pour nos lecteurs.

Rappelons, enfin, que Pierre Mendès-France a présidé le colloque de Marseille qui se tiendra les 17 et 18 décembre.

Les six heures du Monde pour le Vietnam

Cinq mille personnes à la Mutualité. Dedans, dehors, dans les salles annexes. Colloques et films, discussions et enthousiasme. Depuis longtemps, très longtemps, on n'avait pas vu une Mutualité de cet ordre. Et cela sur le thème de la solidarité avec le peuple vietnamien.

Ainsi l'appel lancé par Alfred Kastler, Jean-Paul Sartre, Henri Bartoll, P. Vidal-Naquet et Laurent Schwartz, au nom du Comité Vietnam national, appel que notre Parti avait soutenu dès la première heure, trouvait immédiatement un énorme écho.

Première constatation : il est donc possible de porter l'action en France contre la guerre au Vietnam, et pour affirmer notre solidarité avec le peuple vietnamien, à un niveau beaucoup plus élevé.

Pour tous les sceptiques, pour tous les timides, les six heures pour le Vietnam constituent donc une sérieuse leçon.

Deuxième constatation : conséquence directe de la première, il est possible d'unifier les efforts des uns et des autres, de tous ceux qui sont soucieux de venir en aide au peuple vietnamien dans sa juste lutte contre l'agresseur américain.

D'aucuns ont souligné avec quelque humeur, les dissonances qui se sont manifestées, sur telle forme d'aide, ou telle appréciation sur le caractère du combat du peuple vietnamien. Ce qui aurait été surprenant, c'est qu'il en fût autrement.

Disons cependant que la discussion se situait à un niveau appréciable : aucun des participants ne songeait à trouver une voie moyenne sur les responsabilités, dans l'origine du conflit, aucun non plus ne songeait à imposer un compromis incompatible avec les exigences normales de la lutte du peuple vietnamien.

Les quatre colloques qui se sont tenus, et auxquels participaient de nombreuses personnalités françaises et étrangères, n'ont pas enregistré de désaccords sur ce point.

Reste un large débat effectivement ouvert, sur les moyens de l'aide à apporter, sur leur contenu politique et matériel, sur l'efficacité de telle ou telle prise de position.

Dès l'origine du conflit, notre Parti a pris position. Aucune des tentatives tendant à réaliser une union large sur l'aide au peuple vietnamien ne l'a laissé indifférent.

Des formes les plus élémentaires aux formes nettement plus avancées nous avons répondu chaque fois présent. Car il est vrai que l'aide au Vietnam présentera longtemps encore des formes très diversifiées. Nous n'en méprisons aucune. Mais nous refusons à nous maintenir modestement sur le mode pétitionnaire, quand il est possible — et la Mutualité l'a largement démontré — d'aller beaucoup plus loin.

En regardant la salle, en participant aux débats, il me semblait retrouver un peu, beaucoup, des heures où la gauche se rejoignant sur une cause juste, peut effectivement surmonter bien des difficultés. Un grand pas a donc été fait.

Notre Parti était représenté notamment par Edouard Depreux, Gilles Martinet, Jean-Marie Vincent, Claude Bourdet, Marc Heurgon, etc.

C. G.

Mise au point

Dans l'interview de Paul Vergès parue dans notre dernier numéro, les nécessités de la mise en page nous ont obligés au dernier moment à procéder à des coupures qui ont pu altérer certaines déclarations de notre ami.

En ce qui concerne la limitation des naissances, il faut préciser que « l'Eglise, très puissante dans l'île, n'est guère favorable qu'au principe des méthodes dites naturelles ».

Quant à l'autonomie, à notre question : « Et pourquoi pas l'indépendance ? », Paul Vergès a précisé sa position, comme il a eu l'occasion de la répéter d'ailleurs devant la délégation du P.S.U.

« Nous répondons, a-t-il déclaré, que si l'autonomie doit conduire inévitablement, sans doute, à l'indépendance, à Djibouti, comme elle l'a fait ailleurs en Afrique, nous sommes convaincus par contre que chez nous l'autonomie est la solution, compte tenu des conditions intérieures et extérieures.

« La réussite de cette autonomie passe par des réformes de structures indispensables, etc. »

TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

Directeur politique : HARRIS PUISAIS

Directeurs adjoints : GERARD CONSTANT, CHRISTIAN GUERCHE

Rédacteur en chef : ERIC BERGAIRE

Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV^e) Tél. : SUP. 19-20
Rédaction : 31, r. Mademoiselle Paris (XV^e) Tél. : FON. 22-60

Pub. Littéraire : 71, rue des Saints-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65
6 mois 18 F
1 an 35 F
Soutien : à partir de .. 70 F
Changement d'adresse : 0,50 F

Directeur de la publication : Roger CERAT.

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. 59-61, rue La Fayette Paris (9^e)

Veut-on changer d'équipe ou changer de régime ?

NOTRE Conseil national, qui se tiendra les 10 et 11 décembre, intéresse vivement de larges fractions de l'opinion. On pressent que, loin des sentiers battus et balayant les scléroses, il marquera le coup d'envoi de notre campagne en vue des élections législatives de mars 1967 et que, dans le cadre de l'union de la Gauche, il fera preuve d'originalité.

Nous avons conscience de l'enjeu de cette grande bataille : il ne s'agit pas de remplacer seulement l'équipe gouvernementale, mais le régime lui-même. On ne peut obtenir ce résultat qu'en élargissant les frontières de l'électorat traditionnel de la Gauche, non par de vaines prudences, destinées à rassurer des prétendus « républicains de progrès », plus ou moins timorés, mais par de réelles perspectives de changement dans le domaine institutionnel, certes, mais aussi en matière économique et sociale, tandis qu'en politique extérieure il ne faut pas rester en deçà du gaullisme, mais le dépasser.

Seul un programme à la fois audacieux et précis peut exercer un attrait sur les masses flottantes et sur des millions de salariés, ouvriers, employés, cadres, techniciens et de travailleurs des campagnes, qui n'ont plus trouvé — ou, s'il s'agit de jeunes, n'ont pas encore trouvé — dans les formations de gauche une réponse à leurs inquiétudes actuelles.

Il est évident qu'une « rencontre socialiste », comme celle qui s'est tenue à Saint-Brieuc pendant le dernier week-end et toutes celles qui sont mises sur pied par le Comité national d'initiative de Grenoble, contribuent cent fois plus à faire progresser la Gauche que les discussions d'états-majors ou de congrès sur les frontières d'une éventuelle majorité et de l'enfer politique. Voici un exemple : il a été justement proclamé, à Saint-Brieuc, qu'« une régionalisation véritable doit constituer l'un des moyens de favoriser l'institution d'un régime démocratique en provoquant une prise

de conscience chez les populations qui découvrent leur état de dépendance par rapport aux intérêts capitalistes et à la domination parisienne ». C'est en étudiant à fond les problèmes de ce genre que, d'une part, on élabore un programme moderne, justifiant la candida-

par **Edouard DEPREUX**

ture de la Gauche au pouvoir et que, d'autre part, par delà même les perspectives électorales, on réconcilie les citoyens avec une démocratie s'identifiant chaque jour davantage avec le socialisme.

C'est aussi vrai pour les Parisiens que pour les provinciaux qu'on veut « décoloniser », car, incapable d'aménager le territoire rationnellement, le régime, fondé sur le profit, ne crée pas assez de richesses nouvelles dans les régions déshéritées, tandis qu'il impose à la capitale une excessive centralisation, génératrice d'embouteillage et peu propice à une saine expansion.

C'est de programmes que la Gauche a essentiellement besoin pour montrer sa vocation gouvernementale et la possibilité d'une majorité de rechange. Toutes les autres formations de Gauche auraient été sages en répondant favorablement à nos propositions maintes fois réitérées de programme élaboré en commun et non de simples « thèmes communs » ou de « plate-forme commune » pour le deuxième tour. (Quand la discuterait-on ? Entre le premier et le deuxième tour ? Croit-on vraiment qu'on disposerait alors du temps et de la sérénité nécessaires ?) Une alliance constructive a besoin d'un tel ciment. De simples accords électoraux et des désistements réciproques ne peuvent témoigner, avec une clarté suffisante, de l'existence de cette majorité de re-

change capable de galvaniser l'enthousiasme des électeurs et des électrices.

C'est l'adoption du programme qui devrait régler la question des alliances. On renoncerait alors à la chimère des flirts plus ou moins caractérisés avec un « centre » tellement extensif — d'un côté — que M. Tixier-Vignancour lui-même s'en réclame (à quand l'expression d'« extrême-centre » dans le vocabulaire politique ?) et dont les représentants les plus qualifiés, loin d'imposer comme nous au pouvoir un contre-plan, votent son plan comme son budget et s'allient avec lui, aussi bien au bureau du conseil municipal de Paris que dans les compétitions électorales. La confrontation des programmes démontrerait avec une éloquence décisive que toutes les options fondamentales des leaders du « centre démocrate » sont opposées à celles de la Gauche authentique. Elles le sont, en tout cas, aux nôtres.

Tandis que les désistements tactiques sont purement défensifs, la lutte pour un programme peut et doit prendre une allure offensive : c'est la meilleure manière, pour nous, de répondre aux tentatives de séduction de certains gaullistes dits « de gauche », cherchant à se donner bonne conscience par des hommages rendus au P.S.U., alors que, quelles que soient leurs intentions, ils ne peuvent que servir de caution au capitalisme technocratique de l'U.N.R. Quels ont donc été les votes de leurs élus sur le Plan et sur les budgets ? Où et quand ont-ils manifesté par des actes leur volonté de remplacer une société fondée sur le profit par une démocratie socialiste ?

Nous souhaitons et continuons de souhaiter que toute la Gauche dise clairement ce qu'elle veut et ce qu'elle ferait si elle avait demain la majorité et, par conséquent, des responsabilités gouvernementales. De toute manière, notre Conseil national invitera le P.S.U. à le dire avec vigueur. C'est ainsi qu'il rendra les plus grands services à l'ensemble de la Gauche.

Élections législatives : nouvelles candidatures du P.S.U.

● Dans les Yvelines

Outre la candidature de Michel Rocard dans la quatrième circonscription (La Celle-Saint-Cloud), seront proposées à la ratification du Conseil national celles de :

Daniel Frachon. — Membre de la Commission exécutive fédérale, troisième circonscription, Meulan - Les Mureaux.

Claude Néry. — Membre du Comité politique national, septième circonscription, Mantes.

Christian Farjon. — Membre de la Commission exécutive fédérale, huitième circonscription, Rambouillet.

● Dans la Loire

Après l'annonce de candidatures P.S.U. dans les troisième (Saint-Chamond) et cinquième (Roanne) circonscriptions, la Fédération P.S.U. de la Loire vient d'annoncer celle de :

Marcel Pierre. — Secrétaire fédéral dans la deuxième circonscription, celle de Saint-Etienne sud.

● Communiqué des Fédérations du Limousin

La Commission exécutive régionale du P.S.U. s'est réunie le dimanche 20 novembre à l'Hôtel de Ville de Guéret, sous la présidence d'André

Lejeune, secrétaire fédéral de la Creuse.

Gérard Denecker, membre du Comité politique national, a fait le compte rendu des débats du C.P.N. des 12 et 13 novembre, préparatoire au Conseil national des 10 et 11 décembre.

La situation du Limousin a été soigneusement étudiée et conformément à l'orientation déjà annoncée, les fédérations P.S.U. de la Creuse, Corrèze et Haute-Vienne,

— regrettant que les autres formations de la Gauche n'aient pas accepté le principe d'une candidature unique sur la base d'un programme commun et d'un plan cohérent de gouvernement ;

— estimant qu'une action énergique est indispensable au niveau de notre région face à l'offensive du bluff et de l'argent déclenchée par l'U.N.R.

Maintiennent leur volonté d'affirmer dans les huit circonscriptions du Limousin la présence de la gauche moderne sur un programme de développement économique, seul susceptible de porter remède au lent dépérissement voulu et accéléré par le gouvernement, malgré les promesses inconsidérées de l'U.N.R.

Les candidatures présentées ou soutenues par le P.S.U. seront donc annoncées dans les prochaines semai-

nes et seront maintenues s'il n'y a pas possibilité d'accord au plan national ou régional. Ainsi seront candidats, en Corrèze, nos camarades Gérard Denecker, à Brive et Michel Kellermann, à Ussel. Les autres candidatures seront communiquées ultérieurement, et notamment avant le Conseil national de décembre.

Les secrétaires fédéraux :
André Buisson (Haute-Vienne),
André Lejeune (Creuse), Gérard Denecker (Corrèze).

A la suite de communiqué, la Fédération de la Corrèze a fait connaître les deux candidatures P.S.U. Il s'agit de :

Pour la deuxième circonscription, Brive :

Gérard Denecker. — Professeur, membre du Comité politique national, ancien maire adjoint de Brive.

Pour la troisième circonscription, Ussel :

Michel Kellermann. — Chirurgien dentiste, membre de la Commission exécutive fédérale, secrétaire de la section P.S.U. d'Egletons.

● Dans la Somme

La Fédération de la Somme a désigné son premier candidat : il s'agit de François Etienne, géomètre, con-

seiller municipal de Montdidier dans la deuxième circonscription, celle de Montdidier. Le Conseil fédéral examinera, la semaine prochaine, le cas des autres circonscriptions où le P.S.U. entend être présent, celles d'Abbeville (4^e) et de Péronne (5^e).

● Dans le Pas-de-Calais

Dans la septième circonscription (Calais), le candidat du P.S.U. sera Albert Chiffard, cheminot, secrétaire de la Section de Calais, membre de la Commission exécutive fédérale.

● Pour la campagne des législatives

La brochure sur le P.S.U. est sortie. Prix : 2 F l'unité.

Passez vos commandes : 54, boulevard Garibaldi, Paris (15^e), C.C.P. Paris 5826-55.

Une brochure-pochette qui fait le point sur :

- Le P.S.U., ce qu'il est.
- Le Contre-Plan du P.S.U.
- Les institutions.
- L'enseignement.
- La santé.
- L'agriculture.
- La politique internationale.
- Les structures du P.S.U.

POUR UN PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE

L'accord sur la réforme des impôts est indispensable pour financer toute politique sociale

Nous consacrons aujourd'hui à la fiscalité notre cinquième article sur les possibilités d'un programme économique commun de la gauche. Il complète ceux que nous avons déjà

publiés, concernant les programmes d'ensemble du P.C. et de la F.G.D.S. (numéros 297 et 298) les problèmes du logement et des sols (n° 299) et les questions financières

(n° 301). Le prochain et dernier article de cette série traitera de la satisfaction des revendications sociales, durée du travail, retraites, participation à la gestion.

L'impôt n'a jamais bonne presse. Aussi les partis n'en parlent-ils, habituellement, que pour réclamer des allègements fiscaux et dénoncer l'oppression du fisc sur les contribuables. Pour trouver des électeurs, la formule est bonne. Mais pour parler sérieusement d'un programme de gauche, elle est déplorable et démagogique : avec quoi paiera-t-on les logements sociaux, les écoles, les hôpitaux, les hausses de traitement, de retraites, de prestations familiales... que l'on réclame d'autre part, si l'on a amputé la collectivité d'une partie de ses ressources, au lieu de lui assurer des fonds supplémentaires ?

N'ayant jamais versé dans la démagogie, nous dirons tout de suite que le problème de la fiscalité est essentiel : s'il n'est pas réglé d'un commun accord entre les diverses forces de la gauche, il n'y aura jamais de politique sociale en France, faute d'argent. C'est donc avec la plus grande attention qu'il faut voir où sont les accords et les désaccords entre gens de gauche, à ce sujet.

Accord sur cinq grands principes

L'accord existe, cela paraît certain, sur cinq grands principes qui constituent en quelque sorte le « patrimoine fiscal » de la gauche française :

1 La taxation progressive des revenus, le taux de l'impôt montant à mesure que le revenu familial s'élève.

2 L'allègement des taxes sur la consommation qui frappent la dépense proportionnellement — et c'est là l'injustice — à son montant, qu'on soit riche ou pauvre.

3 La taxation du capital, aussi bien en son état actuel (taxe annuelle) qu'à l'occasion de sa transmission à d'autres propriétaires (impôts sur les successions et droits de mutation).

4 La répression de la fraude fiscale, forme particulièrement hypocrite puisque le fraudeur, par définition détenteur d'un revenu imposable ou d'un capital fait payer par d'autres les équipements publics ou les avantages budgétaires dont il profite.

5 Enfin, la réforme des finances locales, les recettes fiscales des communes et des départements (16 % seulement du total des impôts français) étant jugées, avec raison, largement insuffisantes eu égard aux besoins locaux et, de plus, fort mal réparties.

Ces cinq principes peuvent depuis longtemps inspirer une politique fiscale commune de la gauche. Mais l'évolution de la fiscalité sous la V^e République a mis particulièrement en lumière leur intérêt, car cette évolution rétrograde, destinée à servir les classes possédantes, est allée exactement à l'inverse de ce qu'aurait souhaité la gauche, aggravant lourdement les injustices du système fiscal français.

La V^e République réforme l'impôt au service des classes possédantes

De 1959 à 1966, il n'y a pratiquement pas eu d'année sans allègement fiscal favorable aux familles aisées. En revanche, les impôts qui frappent les classes populaires se sont aggravés. Le tableau (voir p. 5), qui montre l'évolution de la structure de notre système fiscal, est particulièrement éloquent :

● Les impôts sur la consommation (et tout spécialement la T.V.A. et la taxe sur les prestations de services) ont vu leur part augmenter dans le total : 61,6 % actuellement contre 60,9 % en 1958. La grande masse des petits consommateurs est donc plus lourdement frappée par ces impôts injustes.

● A l'inverse, l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur les revenus mobiliers (dividendes des actions de

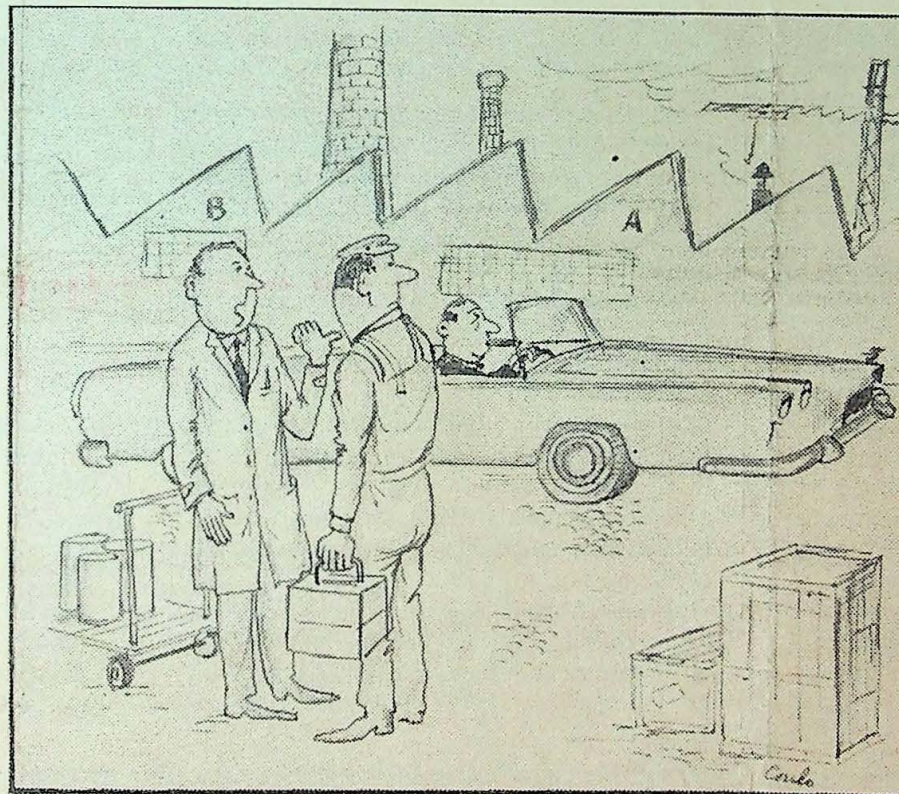
sociétés capitalistes et intérêts des obligations) ont vu leur part diminuer : 8,3 % contre 10,8 %. Les actionnaires des sociétés et ceux qui prêtent leur argent aux entreprises sont donc moins imposés relativement. C'est la conséquence logique des innombrables dégrèvements d'impôts imaginés depuis huit ans par Pinay, Giscard et Debré et votés par la majorité gaulliste.

● L'impôt sur la transmission de la fortune aux héritiers (droits de succession) continue d'occuper une part négligeable dans notre fiscalité (0,8 % du total), en dépit de la spéculation qui a fortement fait monter le prix des propriétés immobilières. Cela résulte, là aussi, des nombreux abaissements de droits de succession opérés par Pinay et Giscard d'Estaing.

ment 3,5 % autrefois.

A l'inverse, l'impôt sur les revenus non salariaux n'a pour ainsi dire pas augmenté : d'une part, parce que la taxe proportionnelle acquittée par les non-salariés a été tantôt supprimée (artisans, actionnaires), tantôt réduite (au taux de 6 %, au lieu de 22 % jadis) ; d'autre part, parce que l'impôt progressif sur les non-salariés a fait l'objet de nombreux dégrèvements (au profit des actionnaires, des obligataires, des industriels et des commerçants).

Résumons cette évolution de la fiscalité sous le gaullisme : les impôts sur la fortune, sur les bénéfices des sociétés et sur les revenus des classes possédantes ont été allégés ; les impôts proportionnels sur la consommation et l'impôt pro-



Il est passé à la caisse du percepteur...

● Au contraire, les impôts sur le revenu des salariés ont considérablement accru leur importance dans notre fiscalité, sous l'effet de trois évolutions convergentes :

— le nombre des salariés imposés à l'impôt progressif a considérablement augmenté, atteignant maintenant quelque 7 millions, contre moins de 4 millions, il y a six ans ;

— la masse des salaires soumis à cet impôt a plus que doublé en quatre ans, non seulement parce que le montant de la masse des salaires augmentait (de 60 %, en francs dépréciés), mais aussi parce que le barème de l'impôt progressif n'était pas remanié pour tenir compte de la dépréciation continue du franc (hausse des prix) et que l'abattement à la base (au-dessous duquel on ne paie pas l'impôt) n'était pratiquement pas relevé (2.400 F, l'an dernier, contre 2.200 F, douze ans plus tôt, alors qu'entre temps la hausse des prix avait été de 65 % !);

— le montant de l'impôt progressif payé par les salariés a augmenté plus vite encore, puisque les diverses tranches du barème de l'impôt n'étaient guère relevées (de 22 % en moyenne en douze ans), en dépit de la hausse des prix (65 %). Si bien que la progressivité de l'impôt a permis au fisc de prélever une part croissante du pouvoir d'achat des salariés (4,8 % environ contre 3 % en 1958). On a calculé que l'impôt progressif payé par les salariés représentait aujourd'hui 8 à 9 % des ressources de l'Etat, contre seule-

gressif sur les salariés ont été, au contraire, alourdis. Le caractère de classe du système fiscal français s'en est trouvé accentué. Sa réforme, par la gauche, apparaît donc d'autant plus nécessaire.

L'harmonisation entre les fiscalités des Six favorable à la gauche

De toute façon, une révision de notre fiscalité va intervenir, dans la perspective du Marché commun. Les Six se sont en effet engagés à harmoniser leurs systèmes fiscaux, afin de réduire les distorsions que les disparités actuelles provoquent dans les prix de revient. Cela ne se fera sans doute que lentement.

Mais, avant même les grandes décisions, une certaine homogénéisation s'est déjà produite. Non pas encore dans les structures des systèmes fiscaux, mais dans le poids de la fiscalité sur les économies nationales. Il y a treize ans, l'Italie ne prélevait par l'impôt que 18 % de son produit national et les Pays-Bas 25,6 % (France : 20,3 %). Au cours de la dernière année connue avec précision (1964), celui des Six qui avait la fiscalité la moins lourde (la Belgique) prélevait 20,6 % de sa production par l'impôt et la France qui avait l'impôt le plus lourd prélevait 24 %. L'écart entre les extrêmes s'était réduit de moitié (3,6 % du P.N.B. au lieu de 8 %).

On peut penser que l'harmonisation va s'étendre peu à peu aux structures des fiscalités. Or cette harmonisation poussera dans le sens souhaité par la gauche :

● La moyenne des impôts sur la consommation est en effet moins lourde chez nos partenaires du Marché commun ; ces impôts n'y assurent que 51 % des recettes contre près de 62 % chez nous.

● Les impôts sur le capital (droits de succession et droits de mutation) sont au contraire plus lourds chez eux que chez nous : 7 % au lieu de 5 %.

● Enfin, l'impôt progressif sur le revenu, beaucoup moins fraudé que chez nous et perçu équitablement sur les revenus non salariaux, rapporte plus que chez nous : 42 % contre 33 % (impôt sur les bénéfices des sociétés compris).

La gauche pourrait donc profiter du courant favorable que va créer cette harmonisation entre les Six pour faire partager plus facilement ses vues par l'opinion, à condition, bien sûr, d'être d'accord sur les réformes précises qu'elle veut faire ; sinon l'opinion ne prendrait pas au sérieux une gauche ligée pour prendre le pouvoir, mais divisée sur la politique qu'elle compte appliquer. Or, en l'état actuel, les conséquences que les trois formations de la gauche française tirent des cinq principes, que nous avons rappelés au départ, ne sont pas identiques.

Le programme de la F.G.D.S. : pas de chiffres...

La Fédération ne dit pas de façon précise ce qu'elle préconise pour la fiscalité. Son programme énumère un certain nombre d'aménagements souhaitables, mais comme ceux-ci ne sont pas chiffrés, il est impossible d'apprécier leur contenu et leur portée.

« Détendre » le barème de l'impôt progressif sur le revenu « élargissant les premières tranches », d'accord, mais quelle détente, quel abattement à la base, quel élargissement et jusqu'à quelles tranches ? « Exonérer de T.V.A. les biens de consommation populaire », parfait, mais quels biens nouveaux s'ajoutent à ceux qui sont déjà exonérés à l'heure actuelle (eau, pain, lait, beurre, fromage, produits agricoles) ? Et cette exonération vaudra-t-elle pour tout le monde, y compris les classes les plus riches qui feront ainsi une économie d'impôt ? Créer un impôt foncier « assis sur la valeur des terrains déclarés par les propriétaires », bravo, mais à quel taux et pourquoi sur les terrains seulement ?

En ne donnant aucun chiffre, la F.G.D.S. évite les critiques dont tout programme chiffré prend le risque. Mais cela ne permet guère d'y voir clair sur ses intentions.

... mais de graves oublis

Autre critique, importante à nos yeux : la F.G.D.S. propose bien un impôt sur les plus-values. Mais, outre qu'elle ne chiffre pas non plus cet impôt, elle semble bien abandonner l'impôt annuel sur le capital auquel la gauche était depuis toujours fidèle. Oubli ? Cela paraît difficile.

Comme il nous paraît difficile que la F.G.D.S. ait oublié de proposer l'abolition des privilèges fiscaux que le gouvernement a accordés ces dernières années aux classes possédantes (actionnaires, sociétés, industriels...). Il est vrai que le programme de la F.G.D.S. parle seulement de « resserrer le contrôle fiscal », sans dire un mot de la complaisance dont ont fait preuve les dirigeants de la IV^e et de la V^e République à l'égard des frais généraux somptuaires des dirigeants capitalistes et du statut des grands dirigeants de sociétés (assimilés aux autres salariés).

Enfin, quatrième remarque : il

nous paraît étonnant que le programme de la F.G.D.S. parle seulement de « mieux répartir l'impôt plutôt que d'en accroître le produit ». Certes, comme la Fédération ne donne ni chiffres de dépenses, ni chiffres de recettes, on peut imaginer que les uns et les autres s'équilibrent par un heureux coup du sort. Mais il n'est pas convaincant de demander plus d'écoles, de logements, d'hôpitaux, de routes, de recherche, de traitements, de pensions... sans indiquer comment on envisage d'augmenter les moyens d'y faire face. L'abandon de la force de frappe, qui rapportera quelques milliards seulement par an au départ, ne peut assurément suffire à tout.

Le P.C. n'évalue pas l'incidence de ses propositions...

Le grief de ne pas chiffrer ses revendications ne peut évidemment pas être adressé au parti communiste. Mais le P.C. ne calcule pas leur incidence fiscale. Donnons deux exemples :

1. Le relèvement de l'abattement à la base. — Le P.C. propose de porter de 2.500 à 5.000 F de revenu imposable, par part de « quotient familial », l'abattement à la base (au-dessous duquel il n'est pas payé d'impôt sur le revenu). Mais nulle part, à notre connaissance — pas même dans les 150 pages du numéro spécial d'« Economie et politique » sur la fiscalité — le P.C. ne mesure l'effet de cette suggestion.

Des calculs attentifs, effectués à partir de statistiques fiscales, montrent que ce relèvement :

— exonérerait totalement d'impôt sur le revenu plus de 3 millions de contribuables (sur 7,7 millions, aux dernières statistiques), privant le Trésor public de quelque 2,5 milliards de recettes par an (plus que toute l'aide de l'Etat aux H.L.M.) ;

— réduirait très fortement l'impôt dû par les 4 à 5 millions d'autres contribuables, puisque chacun d'entre eux serait imposé sur un revenu réduit de 2.500 F par part de « quotient familial ». La moyenne étant de deux parts par contribuable, cela ferait une perte de « matière imposable » de l'ordre de 20 à 25 milliards et une baisse supplémentaire du rendement de l'impôt de 3,5 à 4 milliards.

Soit au total, une diminution des ressources de l'Etat de plus de 6 milliards au titre de ce seul impôt.

2. L'exonération des biens « de grande consommation ».

Dans son programme (où deux phrases seulement sont consacrées à la fiscalité), le P.C. n'énumère pas les produits de « grande consommation » dont il demande l'allègement de la fiscalité. Mais on a une idée plus claire de ses désirs en lisant aussi bien « Economie et politique » que l'article de « L'Humanité » consacré au programme fiscal de la F.G.D.S. Dans les deux cas, la liste des « produits de grande consommation », dont le P.C. demande l'exonération (et non plus l'allègement) d'impôt, est la même : aliments courants (sucre, confiture, chocolat, pain, savon, charbon, vêtements et chaussures de travail, produits pharmaceutiques, produits nécessaires à l'agriculture, construction de logements sociaux).

De combien cela réduirait-il les ressources de l'Etat ? Le P.C. ne le dit pas, et cela paraît assez difficile à calculer, puisque le rendement de la T.V.A. n'est pas chiffré, jusqu'ici, par produit. Mais on peut avoir une idée de l'ampleur de la moins-value possible :

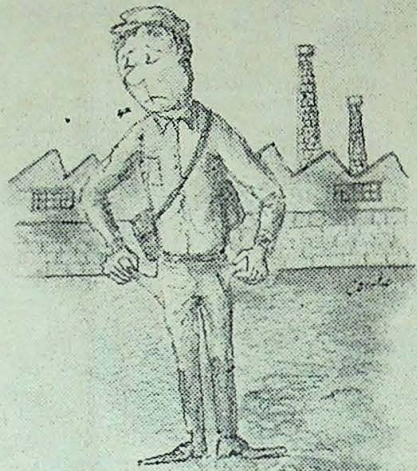
— en raisonnant par comparaison : la taxe sur les vins rapporte à l'Etat près d'un milliard de francs actuels, la taxe sur les viandes 1,1 milliard, les droits sur les boissons 1,4 milliard... ;

— en se souvenant que la T.V.A.

rapporte actuellement quelque 40 milliards : il suffit de réduire d'un dixième l'assiette de la T.V.A. (et, par définition, des produits de large consommation représentent une base fiscale étendue) pour priver l'Etat de 4 milliards... C'est donc vraisemblablement d'une dizaine de milliards de francs actuels (peut-être moins, mais peut-être aussi davantage) que le P.C. envisage de réduire le rendement de la T.V.A. Mais il ne le dit pas.

... et risque de priver l'Etat de ressources indispensables

Ce qui lui permet de promettre aux électeurs toute une série d'autres réductions d'impôts, également substantielles : nouvelle déduction forfaitaire de revenu (avant imposition)



Lui aussi, il est passé à la caisse du percepteur...

pour les salariés, les artisans, les médecins conventionnés ; exonération de la T.V.A. pour les artisans et les petits commerçants...

Le P.C., il est vrai, envisage des recettes nouvelles : pas d'exonération des investissements de la T.V.A. (mais comme le P.C. choisit un taux d'impôt inférieur de moitié à celui de la T.V.A. actuelle — 10 % au lieu de 20 % — cela ne doit guère rapporter plus) ; taxation des bénéfices des sociétés selon un taux progressif et en pourchassant la fraude ; impôt progressif annuel sur les grosses fortunes (mais pas sur les biens acquis par le travail ou l'épargne personnelle) ; refus du statut de salariés aux dirigeants des sociétés...

Récupérerait-on ainsi autant que ce que le Trésor aurait perdu si toutes les exonérations souhaitées par le P.C. étaient accordées ? C'est à première vue peu probable.

D'autant qu'à lire « Economie et politique », on voit combien le parti communiste redoute de pourchasser la fraude fiscale dès qu'elle émane d'agriculteurs, de commerçants et d'artisans. Même le jeu illimité du « quotient familial » — qui aboutit actuellement à réduire l'impôt de plusieurs milliers de francs par enfant supplémentaire, pour les familles les plus riches, contre quelques centaines de francs seulement pour les familles moyennes — est moins sévèrement traité dans « L'Humanité » que dans « Economie et politique ». Opportunisme électoral ? C'est fort possible.

Les propositions du P.S.U. : énergie et réalisme

En tout cas, si le P.C. croit ne pas réduire les ressources de l'Etat par son projet, il doit le démontrer, et dire comment — si l'opération est blanche — l'Etat se procurerait les fonds supplémentaires nécessaires pour bâtir plus d'écoles, de logements, d'hôpitaux et augmenter les retraites, les pensions... Ce que l'on vient de lire montre

assez dans quel sens il conviendrait, selon nous, d'agir :

● Réviser l'impôt sur le revenu en relevant l'abattement à la base et les plus basses tranches du barème ; le programme du P.S.U. précise les chiffres auxquels on peut espérer arriver au cours de la législature, de façon telle que, dans l'ensemble, le rendement de cet impôt se trouve maintenu et puisse augmenter avec l'expansion.

Cela exige que la chasse aux fraudeurs — agriculteurs et commerçants aussi bien que professions libérales, dirigeants d'entreprise et hauts salariés — soit d'autant plus énergique. Une fois le barème ainsi remanié, les niveaux des tranches auxquelles il s'applique doivent être périodiquement relevés en fonction de la hausse des prix.

● Les anomalies de l'impôt sur le revenu doivent être supprimées : le jeu du « quotient familial » doit être limité puis plafonné à un certain montant de revenu : par exemple à partir de 6.000 F de revenu familial effectif par mois. De même, les avantages fiscaux accordés aux salariés (parce que vivant de leur travail et non de leur capital) doivent être retirés aux dirigeants de sociétés, qui sont en réalité des salariés d'un genre très spécial.

● Les impôts sur la consommation doivent être fixés à des taux plus différenciés qu'actuellement : plus bas ou nuls pour les produits essentiels (alimentation de base, vêtements) et beaucoup plus élevés pour les dépenses moins utiles ou peu utiles (luxes, bijoux, loisirs chers...). Faisons deux remarques à ce propos :

— la fiscalité doit devenir plus sélective et ne pas traiter de la même façon la voiture populaire et la ruineuse voiture de sport du fils à papa ;

— parallèlement, plutôt que d'exonérer totalement d'impôt de nombreux articles de consommation (ce qui profite aux riches qui achètent ces articles comme aux pauvres), il vaut mieux subventionner les familles à bas revenus (de telle sorte que l'augmentation de leurs allocations compensent exactement la

charge des impôts compris dans leurs achats courants).

● Tout capital foncier doit faire l'objet d'une taxe annuelle et toutes les plus-values en capital doivent être imposées. De plus, la transmission des fortunes (fondement même des fortunes héréditaires) doit faire l'objet de droits de succession élevés : c'est non seulement un moyen d'accroître les ressources de l'Etat, mais encore une méthode indispensable pour se rapprocher du principe de l'égalité des chances des citoyens. Il faut donc revenir sur les allègements décidés par la V^e République et accentuer au contraire la législation antérieure, en mettant fin notamment à l'exonération dont ont bénéficié certains titres d'Etat, tels que « le Pinay », qui permettent chaque jour d'hériter de fortunes sans payer d'impôts.

● Les privilèges accordés par le gaullisme aux sociétés et à leurs propriétaires (actionnaires) ou créanciers (obligataires) doivent, de la même façon, être abrogés. Faute de quoi se perpétueraient des injustices scandaleuses et qui sont apparues, de plus, comme économiquement inefficaces.

● Enfin, la fiscalité locale doit être réformée, pour procurer aux collectivités locales des ressources plus en rapport avec leurs énormes charges actuelles et fondées sur les véritables ressources de leurs ressortissants (au lieu des bases fictives actuelles), la solidarité nationale jouant largement pour que les communes et les départements riches aident davantage les pauvres. Un chapitre du programme du P.S.U. est consacré à ce problème.

Tout cela est possible, et peut procurer aux Pouvoirs publics les moyens accrus qui leur sont nécessaires pour financer le programme social audacieux que la gauche promet au pays. Mais pour qu'un tel bouleversement de la fiscalité française soit mené à bien, il faut qu'il soit, au préalable, discuté en commun, franchement et sérieusement (c'est-à-dire chiffres en main).

Nous y sommes prêts. La parole est à nos partenaires.

Jean Todure.

Une convention entre le C.N.P.F. et les syndicats sur l'emploi des cadres

Alors qu'on a souvent invoqué en France la pénurie d'ingénieurs et de techniciens, on parle beaucoup, depuis quelque temps, de crise de l'emploi chez les cadres, de licenciements frappant notamment ceux d'entre eux qui ont dépassé la quarantaine. Au point que le gouvernement a envisagé de reclasser une partie des cadres du secteur privé dans la fonction publique, ce qui a provoqué une certaine émotion dans les syndicats de fonctionnaires.

En fait, le nombre de demandes d'emploi des cadres non satisfaites et des chômeurs secourus par l'U.N.E. D.I.C. va grandissant. Dans une étude sur les caisses du chômage, l'A.P.E.C. (Association pour l'emploi des cadres) n'a relevé que 760 cas, sur 944, correspondant à des licenciements ou à des suppressions de postes. Selon l'U.N.E. D.I.C. de la Seine et de la Seine-et-Oise, plus des deux tiers de recherches d'emploi de cadres résultent de mesures de décentralisation ou de réorganisation décidées par le patronat. Le progrès technologique et le développement des concentrations ne menacent plus seulement les salariés du rang.

Des travailleurs comme les autres

Les cadres prendront-ils conscience du fait qu'ils sont, objectivement, des travailleurs comme les autres. Si l'on en croit le rapport présenté au récent congrès de la Fédération des syndicats d'ingénieurs et de cadres C.F. D.T., par le secrétaire général Roger Faist — rapport d'une haute tenue qui analysait les transformations intervenues dans la société capitaliste — cette évolution est encore loin d'être accomplie : « Notre milieu, y déclarait-on, accepte encore très généralement d'être absent des luttes à travers lesquelles se joue l'avenir. La confiance qu'il accorde aux décisions du pouvoir est proche de la démission collective. »

Dependant, la syndicalisation d'un nombre croissant de cadres, l'adhésion d'une partie d'entre eux aux centrales ouvrières témoignent d'une certaine prise de conscience. Aussi bien le congrès des ingénieurs et cadres C.F.D.T. a-t-il mis l'accent sur

la nécessité d'une action commune avec les autres organisations pour faire face aux problèmes de l'heure. La collaboration entre la Fédération C.F.D.T., la Fédération des cadres F.O. (qui, animée, par René Rionard, est une des moins conformistes de la centrale) et l'Union générale des cadres C.G.T. (U.G.I.C.) apparaît d'ailleurs facile. A noter que la C.G.T. s'efforce de dépasser le vieil ouvriérisme et de recruter chez les cadres pour lesquels elle publie la remarquable revue Options.

Les trois organisations se sont mises d'accord, ces derniers mois, sur les points suivants :

— l'amélioration de la convention de 1947 sur les régimes de retraite complémentaire ;

— la transformation de l'A.P.E.C. qui vient d'aboutir à un accord avec le patronat ;

— les problèmes de la formation permanente ;

— la collaboration syndicale à l'émission de l'O.R.T.F. : « Les cadres, responsables de notre temps ».

La collaboration avec la C.G.C., bien que nécessaire, est plus difficile du fait que l'organisation de M. Malterre prétend s'arroger le quasi-monopole du syndicalisme cadres.

Lorsque la C.G.C. annonça qu'elle négociait avec le patronat une convention sur l'emploi des cadres, la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. parlèrent « d'abus de confiance »... ce que la C.G.C. jugea diffamatoire, menaçant de placer l'affaire devant les tribunaux.

Le fait que les quatre organisations aient signé la convention sur l'A.P.E.C. avec le C.N.P.F. devait détendre l'atmosphère. L'Association pour l'emploi des cadres, gérée paritairement, sera désormais financée par une cotisation de 2 F par an, par salarié cadre, 60 p. 100 de cette somme étant à la charge du patronat comme l'avaient demandé la C.G.T., la C.F. D.T. et F.O.

Les syndicats voient dans cet accord un premier élément favorable au reclassement des cadres, les autres étant le recyclage et la formation permanente.

M. C.

Une fiscalité de plus en plus injuste

Part de chaque impôt dans le total des recettes de l'Etat	1958	1967	Différence
	(en %)	(en %)	
Impôts sur la consommation	60,9	61,6	+ 0,7
dont : — T.V.A. et T.P.S.	29,3	35,4	+ 6,1
— Droits de douane	12,4	11,4	- 1
— Contributions indirectes, tabac	4,9	4,7	- 0,2
— Taxes sur le vin, la viande, le café	2	2	=
— Revenus du Domaine et divers	12,3	8,6	+ 4,2
Impôts sur le revenu	19,3	24,4	+ 5,1
dont : — Impôt progressif sur les personnes	8	15,3	+ 7,3
— Versement forfaitaire sur les salaires	7,2	7,9	+ 0,7
— Taxe proportionnelle	4,1	1,2	- 2,9
Impôt sur les sociétés	9,5	7,1	- 2,4
Taxe sur les revenus mobiliers	1,3	1,2	- 0,1
Droits de succession	0,8	0,8	=
Droits de timbre, d'enregistrement et de mutations	4,8	4,8	=
Divers	3,4	0,1	- 3,3
Total	100 %	100 %	-

La Hongrie dix ans après

Un reportage de Maurice Combes

Il y a dix ans, les deux grands partis de la gauche française s'injuriaient aux cris de « Suez ! » et de « Budapest ! ». Depuis lors, beaucoup d'eau a coulé sur les bords de la mer Rouge et sous les ponts du Danube. Guy Mollet est ministre des Affaires étrangères du « contre-gouvernement », et Waldeck Rochet, interrogé l'année dernière par la revue *La Nef*, pouvait seul, entre douze hommes politiques français, approuver l'intervention soviétique en Hongrie, sur laquelle — ajoutait-il — « on ne nous a d'ailleurs pas consulté ». Et le leader communiste déclarait que « l'essor économique et social de la République populaire hongroise » était la meilleure réponse aux critiques de ses détracteurs.

Qu'en est-il réellement dix ans après la tragédie de Budapest ?

Il semble qu'en Occident peu de gens soient curieux de le savoir. Aussi bien il existe en France peu de documents sur ce pays au relief souvent monotone, à la langue impénétrable.

Budapest, une capitale en pleine expansion

La Hongrie, comme sa voisine l'Autriche, est un petit corps avec une grosse tête. La capitale, Budapest, absorbe deux millions d'habitants sur les dix que compte le pays et elle ne cesse de grandir, bien qu'on n'y installe plus d'industries.

La moitié de l'industrie hongroise est déjà concentrée dans l'immense agglomération constituée par les deux villes de Buda et de Pest, dont la population maximale a été fixée par le gouvernement à 2.300.000 habitants.

Il s'agit aussi d'une ville animée, bien que la circulation automobile y soit beaucoup moins grande que chez nous. Trains, trams, trolleys et autobus ont pour tâche de véhiculer la population, en attendant que le métro de Budapest (réduit jusqu'ici à une ligne qui date de la fin du XIX^e siècle) comporte un axe Est-Ouest dont le premier tronçon doit être inauguré en 1970. De nombreux chantiers montrent qu'on poursuit activement la construction de ce métro.

Un des aspects de l'animation qui règne dans la capitale hongroise est constitué par les musiciens qu'on trouve dans tous les cafés et restaurants. Beaucoup sont sans doute des tziganes (qui sont désormais astreints à l'exercice d'une profession), mais pas tous ; le moindre petit bistrot, où les ouvriers vont boire leur bière le samedi soir, a son musicien.

Un point noir : la crise du logement, conséquence de la croissance accélérée de la ville. C'est pourquoi le plan général de développement de Budapest, adopté par le gouvernement en 1960, prévoit la construction d'immeubles modernes répartis en groupes de 7.000 à 8.000 logements en moyenne. Il s'agit, en particulier, de peupler la périphérie, en dégageant les arrondissements du centre qui comprendraient 60.000 logements insalubres.

Les normes de logements dans les grands ensembles édifiés actuellement sont de 48 m² pour une famille de trois ou quatre personnes, avec salle de bains et chauffage central. Les immeubles sont groupés par unités de voisinage de 4.000 à 5.000 habitants pourvus d'équipements collectifs, en particulier d'une école de 16 classes.

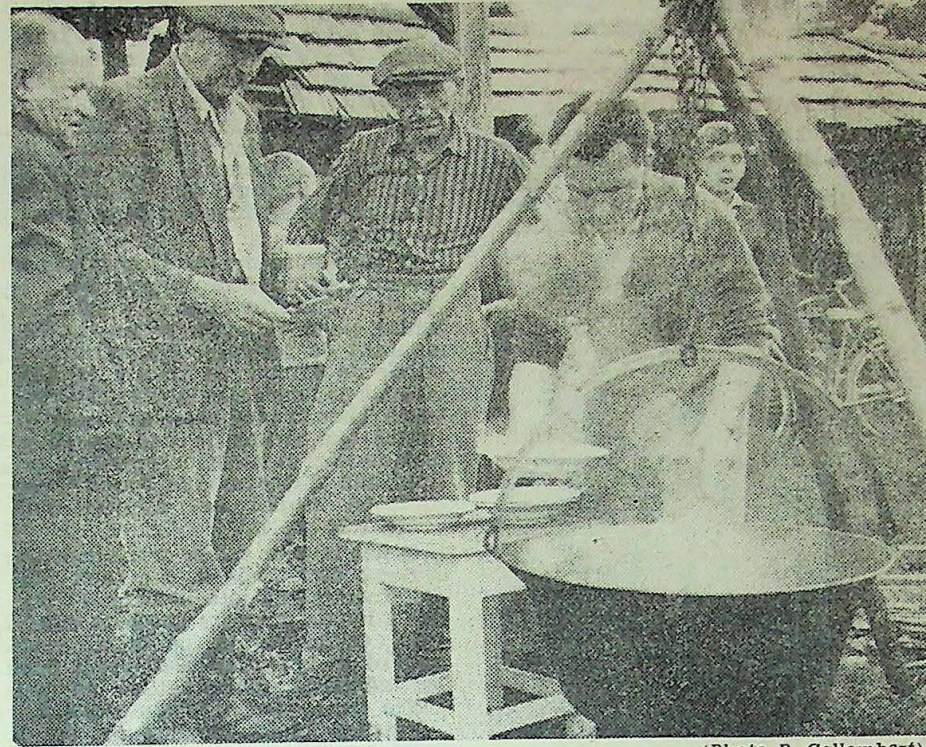
Des habitations privées

A Budapest, le terrain n'est pas nationalisé, mais il existe un fonds municipal important chargé d'éviter la spéculation foncière. D'autre part, la moitié des habitations sont privées (une famille a le droit de posséder un logement). En dehors des H.L.M., l'Etat favorise les coopératives de logement et la construction d'immeubles en copropriété. Dans ce cas, l'apport personnel représente 15 % des frais de la construction et le prêt accordé est remboursable en trente ans. Le coût d'un appartement moderne est de 240.000 forints, soit environ, au cours officiel, 5.300 F (1). A titre indicatif, le salaire mensuel moyen d'un ouvrier du secteur nationalisé était en 1965 de 1.700 forints environ.

Les immeubles devront comprendre, à l'avenir, des garages. Selon l'urbaniste en chef de la ville de Budapest, il y aurait, en 1980, une voiture pour dix habitants et, à la fin du siècle, une voiture pour trois habitants. Mais, en attendant, l'accent est mis sur le développement des transports en commun.

En dehors de Budapest, la Hongrie compte peu de grandes villes. La cité

la plus moderne est la ville de Dunaujvaros (prononcer Dunaouillava-rauche), au sud de Budapest, près



Goulasch populaire en Hongrie.

(Photo P. Collombert)

du Danube. Il s'agit d'une ville entièrement nouvelle édiflée à partir de 1950 pour servir de centre à l'industrie de l'acier.

Dunaujvaros a, actuellement, une population de 42.000 habitants. La main-d'œuvre est venue souvent de la campagne et l'âge moyen des habitants est de vingt-huit ans. Dunaujvaros — ex-Stalinvaros — produit 40 % de l'acier du pays (environ 1.600.000 tonnes). La chaleur nécessaire à sa fabrication vient des mines de Pécs, au sud de la Hongrie, mais 60 % du minerai de fer est importé d'U.R.S.S.

La cité industrielle — édiflée selon les plans d'ingénieurs soviétiques — est séparée de la cité résidentielle. Les immeubles modernes sont séparés par des parcs. Les rues, très larges, sont bordées d'arbres et de pistes cyclables. L'absence à peu près totale de circulation automobile rend la ville étonnamment silencieuse.

Une réalisation aussi remarquable pose naturellement le problème du coût de l'industrialisation. Aussi nous avons demandé à Mme Magdelena Vida, maire adjoint de Dunaujvaros, si la primauté de l'industrie lourde n'avait pas été une des raisons de la crise qui a éclaté sous Rakosi. Selon notre interlocutrice, « la cadence de l'industrialisation a été forcée, mais elle était une nécessité absolue ». Et elle a ajouté : « Nous exportons de l'acier dans quarante-deux pays ». Cependant, il est admis maintenant officiellement que le dogme de la priorité de l'industrie lourde n'est valable qu'en deçà d'un certain stade de développement économique.

Mme Vida a déclaré par ailleurs : « Chaque famille a sa bibliothèque (2) et son livret de caisse d'épargne. » Dunaujvaros compte également sept mille postes de télévision (un pour six habitants) et 350 voitures (une pour douze habitants), ce qui est remarquable pour le pays. Il est vrai que les salaires sont en moyenne plus élevés dans l'industrie lourde que dans les autres industries.

Salaires et pouvoir d'achat

A Dunaujvaros, les salaires s'échelonnent de 1.850 forints (environ 400 F) pour le manoeuvre, à 6.000 forints pour les directeurs (non compris les primes : 10 à 15 % des salaires). Les ouvriers qualifiés perçoivent de 2.200 à 3.500 forints, les ingénieurs de 2.000 à 4.000 forints. Les loyers sont peu élevés : de 80 à 110 forints pour un logement comprenant généralement deux pièces et une cuisine. De plus, la redevance pour le chauffage urbain est de 120 forints par mois.

Il existe aussi, naturellement, des allocations familiales (560 forints pour trois enfants). 50 % seulement des femmes travaillent, en particulier dans la confection (où le salaire moyen tombe à 1.740 forints).

Pour l'ensemble du pays, les salaires vont de 1.000 à 7.000 forints par mois (un traitement plus élevé peut être accordé en vertu d'une décision ministérielle). Les travailleurs des entreprises d'Etat touchent une fois par an une « participation aux béné-

fices » qui ne peut dépasser quatre semaines de salaire.

Indiquons par ailleurs qu'un instituteur perçoit de 1.200 à 2.000 forints, un médecin de 1.900 à 3.600 forints, une infirmière de 1.200 à 1.800 forints. Il existe pour toutes les catégories de travailleurs des catégories minima et maxima, le directeur de l'entreprise et le comité syndical ayant droit de

décision, compte tenu de la qualification, de la pratique professionnelle et des capacités professionnelles de chacun.

SURPRISE AU TOGO

Une révolution manquée

Lundi 21 novembre : on apprend que Lomé, capitale du Togo, est en proie à des troubles et que la situation est assez confuse. A la fin de 1965 et au début de 1966, le Togo fut le seul Etat de cette partie de l'Afrique Occidentale à ne pas être touché par la trainée de coups d'Etat africains.

Le modèle Grunitsky

Le président togolais Grunitsky semblait bien tenir la situation, se félicitait d'éviter à son pays les troubles des Etats voisins et même donnait aux autres en exemple sa politique « d'union et de réconciliation nationales ». En effet, depuis le 13 janvier 1963, date du coup d'Etat qui mit fin à la fois aux jours de Sylvanus Olympio, leader de l'Indépendance, et à son gouvernement, Nicolas Grunitsky, ingénieur des Travaux publics ramené de Côte-d'Ivoire pour succéder à son beau-frère, ne cessa de prôner cette politique d'union et de réconciliation nationales dont on se demande encore ce qu'elle peut bien renfermer, car elle n'a jamais été expliquée par le gouvernement togolais, sinon à coup de slogans. Union et réconciliation nationales de la nouvelle classe restreinte des nantis avec la masse énorme des 90 p. 100 d'agriculteurs dont le revenu annuel ne dépasse pas 10.000 F C.F.A. ?

Cette étroite bande découpée dans l'ancien Togoland allemand de 1919 est remise sous mandat à la France par la S.D.N., grande de 56.600 kilomètres carrés, est peuplée de 1 million 700.000 habitants répartis en 41 groupes techniques, dont les plus importants sont les Ewes (au Sud) et les Cabrais (au Nord), est aux prises à de très graves difficultés : entre autres, la mévente du café et du cacao qui est passée de 71 p. 100 des exportations en 1964 à 54 p. 100 en 1965, les mauvaises voies de communication qui limitent le commerce avec les pays voisins, le manque de ressources naturelles, tout ceci fait que le Togo n'est pas un Etat viable tout seul.

Une cristallisation

La crise que le Togo a connue au début de la semaine dernière n'est que la cristallisation de toutes ces difficultés. D'abord la démission de deux membres du gouvernement, MM. Adossama et Malou, respectivement ministre de la Fonction publique et de l'Education nationale. De M. Adossama, on sait seulement qu'il était l'élément le plus progressiste de l'équipe au pouvoir et d'ail-

Il est évidemment très difficile de connaître le pouvoir d'achat réel.

D'après un sondage effectué en 1965 par l'Office central des statistiques, la nourriture, la boisson, le tabac entreraient pour 46 % dans le budget d'une famille hongroise moyenne. L'habillement représenterait 14 % (les vêtements ne semblent pas moins chers que chez nous), le loyer, le chauffage et l'éclairage 7 % seulement, l'ameublement, les appareils ménagers et autres biens durables (radio, T.V., etc.) 11 % (3).

En ce qui concerne ce dernier chapitre, il faut noter que radio et télévision sont très répandues (beaucoup de Hongrois ont la manie de traîner avec eux des transistors). Par contre, la voiture est difficilement accessible au Hongrois moyen : le prix des voitures va de 46.000 forints pour la petite Trabant est-allemande à 112.000 pour la Volga soviétique.

A Dunaujvaros, dans l'industrie de l'acier, la durée hebdomadaire du travail est de 42 heures en six jours (36 heures en six jours dans les hauts fourneaux). Il arrive que l'on fasse des heures supplémentaires majorées de 50 % le samedi et de 100 % le dimanche. Dans l'usine de confection que nous avons visitée, la durée hebdomadaire du travail était de 48 heures en six jours (la journée étant continue).

Selon une enquête récente, faite sous l'égide de l'Institut de Sociologie de Uenne dans cinq pays capitalistes et dans cinq pays socialistes, on travaillerait en moyenne 50 heures par semaine, ce qui est une manière de record (4). Il faut, naturellement, faire la part des heures supplémentaires et du travail noir.

(1) 1 F = 4,7 FO.

(2) Les livres de poche sont très répandus en Hongrie.

(3) Cité par « Hongrie 66 », publication officielle (Edit. Pannonia).

(4) Voir T.S. du 4-10-1966.

leurs le seul membre de l'Unité togolaise (parti qui mena le Togo à l'indépendance) entré au gouvernement après le coup d'Etat de 1963. Il faut estimer à leur juste valeur ces démissions, car les démissions volontaires de ministres africains sont très rares. Dans la brèche ouverte par les ministres démissionnaires, s'est glissé l'avocat Koutouklou, récemment libéré d'une prison togolaise, principal leader de la fraction de l'Unité togolaise qui ne s'est pas associée au nouveau gouvernement en 1963, et le directeur de l'Information Oswald Ajavon, qui diffusa sur les antennes de Radio-Lomé les slogans (pré-enregistrés) et l'appel des révolutionnaires.

Quelques syndicalistes appellent alors à la grève et Nicolas Grunitsky est assiégé dans son palais par des milliers de manifestants. Situation comique, si elle n'était pas grave, que celle du président Grunitsky, qui voulait, par la stabilité et le calme, faire de son pays une « Suisse africaine » attirant les capitaux européens et même africains, qui préférait placer et investir dans un Etat stable et sûr, plutôt que chez d'autres agités de crises spasmodiques. Il lui faudra chercher autre chose.

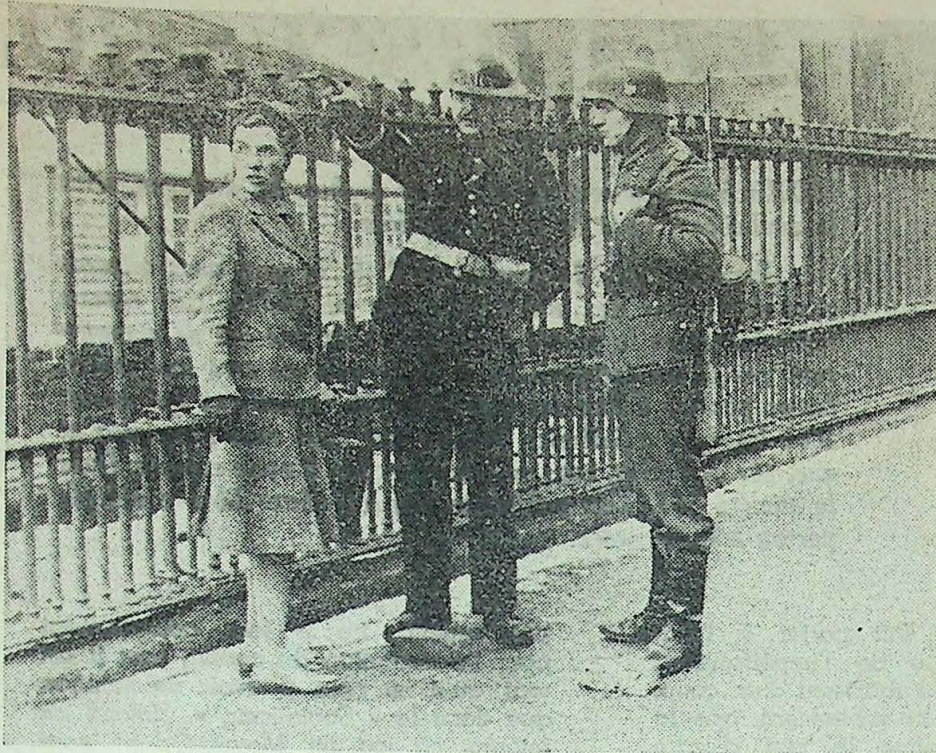
Et l'armée ? Là encore, le Togo surprend. On sait le rôle joué dans les autres Etats par les forces militaires — qui ont été le centre des mouvements. Les F.A.T. (Forces armées togolaises, de 1.700 hommes) ont joué un rôle important dans les événements de Lomé : elles ont défendu le palais assiégé de Grunitsky, elles ont fait respecter le couvre-feu et dispersé les manifestants. En un mot, l'armée a suivi et soutenu le gouvernement mis en cause par les manifestations populaires. Ici un homme, le chef d'état-major Eyadema, promu lieutenant-colonel en janvier dernier. Il s'est entretenu longtemps avec le président et gageons que l'habileté de Grunitsky et les liens qui existent entre les deux hommes depuis la chute de feu Olympio ont fait beaucoup.

Rien n'est encore joué. Il semble que le gouvernement tienne la rue, mais subsiste encore l'opposition entre Grunitsky et Meatchi, vice-président, qui vise à évincer le premier. L'attitude de l'armée ne peut-elle pas changer ? D'autres manifestations ne peuvent-elles pas avoir lieu ? Autant de questions qui mettent l'existence du régime en interrogation. Autant de questions qui font que le Togo risque d'être, dans les mois prochains, en première page de l'actualité africaine.

Marc-Antoine Guillaneuf.

CINÉMA

It happened here



C'était plutôt là.

C'est moins la thèse de l'histoire que sa vraisemblance que l'on a envie de critiquer : l'actualité authentique voisine avec de faux communiqués tout aussi plausibles et les clichés de Londres occupée ont leur petit air de vérité. Mais le montage reste visible et le crime nous laisse froids, comme dans cette délicate clinique, ombragée de verdure, qui se révèle un service d'extermination. Il y a dans le sourire débonnaire du vieux chauffeur ou de l'excellent patron un ar-

rière-goût d'« Arsenic et vieilles dentelles ». On se met à chercher l'assassin. C'est sûrement le plus sympathique... Coupez !... L'illusion n'y est plus. Le nazi ne peut pas être un des « dix petits nègres » et Londres n'a pas pu être occupée. Ça se saurait. Ça se sentirait. Les regrets sont superflus : il vaut mieux qu'un Anglais se trompe de film plutôt que de combat. (Napoléon, 10 F ; étudiants, 5 F.)

J. H.

La prise du pouvoir par Louis XIV

« Le Roi ! » Des siècles de maîtrise dans le cérémonial avaient donné à cet avertissement solennel une vertu terrorisante et passionnée. Quand Louis XIV apparaissait, non seulement la tête, mais la personnalité entière du courtisan pliait. D'où vient que le spectateur de *La Prise du pouvoir par Louis XIV*, de Rossellini, ne sent aucun chatouillement au niveau de la nuque et reste bien calé dans son fauteuil ? Réflexe démocratique mis à part, on ne peut qu'incriminer l'intention de Rossellini, la rondeur du protagoniste ou l'étroitesse de l'espace scénique.

Il semble, en effet, que ce film, créé sur le petit écran, exige moins de personnages et de recul à la télévision qu'au cinéma plus friand, du moins dans les scènes d'apparat, de grands ensembles que de gros plans. Il y a aussi le cas de Jean-Marie Patte mieux fait, semble-t-il, pour les mises en scène de Ionesco que pour jouer la comédie. Il a peut-être l'empâté, mais pas la sensibilité nerveuse et l'orgueil ombrageux des Bourbons.

La voix monocorde et la retenue qu'il prête à Louis XIV correspondent mal à l'image qu'on se fait du personnage, en tout cas annihilent tout phénomène de fascination. Il n'a pas « l'allure » de Katarina Renn dans le rôle d'Anne d'Autriche.

Mais il faut faire intervenir également la préoccupation des réalisateurs. Il ne s'agit pas du faste de Louis XIV, mais de sa « prise du pouvoir ». Sa Bastille à lui,

c'est le donjon du surintendant Fouquet, protégé par les créneaux de la reine mère. A en croire Erlanger, qui a fourni l'argument à Rossellini, le Roi-Soleil était un fond de démocrate qui voulait couper la noblesse de ses racines antinobles et s'appuyer sur la bourgeoisie. Ainsi décroché de l'Olympe, Jean-Marie Patte n'impressionne plus personne.

Pour consolider cette thèse, on n'hésite devant aucune acrobatie afin de concilier l'inconciliable : les fastes de la cour avec le règne d'austérité que Louis XIV a promis au pays. En somme, c'est déjà l'expansion dans la stabilité et la confiscation des biens de Fouquet, une sorte de nationalisation. C'est faire peu de cas de la susceptibilité du roi de France que le puissant, mais naïf, surintendant des Finances avait eu le tort d'éblouir au cours d'une de ses somptueuses réceptions (à laquelle il n'est fait nulle part allusion dans le film).

Avec ses faiblesses, ce « Louis XIV » est cependant très au-dessus de la reconstitution historique traditionnelle. Pas de vedettes ou de phrases historiques intempestives, mais de bons moments tels que la mort de Mazarin ou la chasse à courre tragique comme un toile de Poussin. Le réalisateur est, en quelque sorte, victime de sa volonté de rigueur. En fait, s'il y a économie de moyens, elle est plus visible dans l'œuvre de Rossellini que dans celle de son illustre sujet. A tout seigneur... (Pagode, 10 F.)

Jean Helms.

Porgy and Bess

Pour un amateur d'opérette américaine, qui ne peut s'offrir un voyage à New York, rien ne s'oppose, en principe, à ce qu'une caméra soit réduite à un rôle de miroir. C'est le parti pris par Otto Preminger pour filmer *Porgy and Bess*, de George Gershwin. Pourquoi pas ? Tout le monde n'a pas le talent de Wise ou de Stanley Donen pour camper cet amour noir du cul-de-jatte Porgy

pour la trop séduisante Bess. Encore faut-il que la mise en scène ait quelque qualité théâtrale. Ce n'est, malheureusement, pas le cas. Cet univers vieillot, ces décors qui évoquent mal leur Mississippi sont une provocation d'indigence. Ce film a huit ans, il en paraît trente. Il y a, bien sûr, Sammy Davis junior qui danse. Mais le moindre grain de blé (noir ou blanc) de Robbins ferait aussi bien notre af-

faire ! Alors ? Fermez les yeux pour goûter les voix d'Adèle Addison et Robert Mac Pherrin ? Mais voilà, l'écran du nouveau Studio Marigny semble mal s'accommoder aux 75 millimètres de projection et fait entendre de pénibles grincements. Pour affronter tout cela, les dix francs de l'entrée, le double pourboire et la

pénitence de l'escalier, il faut que nulle part ailleurs on ne puisse savourer le miel de *Summer Time* ou *Bess you is my woman now...*

On passe auparavant dans ce studio, dit « d'art », un documentaire d'une naïveté exemplaire : *Domaine musical, où êtes-vous ?*

J. H.

MUSIQUE

Verdi jeune

Il peut paraître vain de vouloir discerner, dans les œuvres mineures, les germes des chefs-d'œuvre. On peut estimer, au contraire, que c'est dans les créations juvéniles ou dans les partitions à demi manquées que se trouvent, à l'état brut, les éléments que nous admirons dans les productions les plus accomplies. Il y aurait plus qu'une excitation gratuite à considérer la généalogie des grandes œuvres.

La radio et le disque nous ont récemment permis d'entendre trois œuvres de jeunesse de Verdi. Nous passerons rapidement sur *Macbeth*, gâté par un chanteur consciencieux, mais sans relief, tandis que Marcelle de Osma donnait de *Lady Macbeth* une interprétation véhémement, quoique sans mystère. C'est dommage, car Verdi, souvent attiré par Shakespeare, avait parfois traduit avec intensité l'étrange atmosphère tragique du drame.

LUISA MILLER (1). — Tiré d'un drame de Schiller, qu'il suit d'assez près, cet opéra date de 1849. Il se distingue nettement des nombreux opéras historiques qui l'ont précédé ; le choix des thèmes et des personnages indique une évolution vers l'opéra bourgeois (*La Traviata*, *La Bohème*). De plus, les qualités expressives et mélodiques des récitatifs conduisant naturellement aux airs, donnent à cette œuvre lyrique une unité que ses devancières ne possédaient pas.

Malheureusement les airs, et particulièrement ceux de Luisa, constituent le point faible de l'ouvrage. L'atmosphère générale du drame de Schiller ne justifie guère ces vocalises, survivances d'un genre que Verdi saura bientôt dépasser.

Bonne interprétation dominée par Carlo Bergonzi, le plus habile et le mieux chantant des actuels ténors italiens.

NABUCCO (2). — On y trouve de

tout : le goût du faste et du clinquant, le côté orphéonique dont Verdi ne se débarrassera définitivement qu'avec *Othello*.

L'influence de Meyerbeer et de Donizetti reste forte et on entend avec surprise une citation presque littérale du *Don Giovanni*, de Mozart. Et, pourtant, les spectateurs qui ont fait un triomphe en 1842 au troisième opéra d'un compositeur de vingt-neuf ans avaient compris qu'il y avait plus que des promesses dans cette œuvre hétéroclite. C'est, en effet, souvent le grand Verdi qui est déjà présent : dans le maniement des masses chorales que les Milanais ont justement assimilées au chant d'indépendance du peuple italien, dans les airs de Nabucco et d'Abigail qui volatilisent les limites du genre pour s'imposer comme l'expression grandiose de personnalités exceptionnelles avec une puissance rarement dépassée dans les opéras ultérieurs.

L'interprétation contribue fortement à l'intérêt de cet enregistrement. Si l'orchestre aurait gagné à une direction plus ferme et plus nuancée, atténuant le pompiérisme de certaines pages, on ne peut qu'admirer les chanteurs en tête desquels il faut citer Tito Gobbi, terrible et douloureux Nabucco, et Elena Suhotis qui aborde, à vingt-deux ans, avec une incomparable vaillance le rôle périlleux d'Abigail.

Sans surestimer des œuvres qui ne sont pas sans défaut, on constate, une fois de plus, que la paresse d'esprit et l'absence de curiosité d'un certain public spécialisé ont réduit l'œuvre de Verdi à cinq ou six opéras sempiternels, négligeant les richesses d'une jeunesse généreuse.

B. Sizaire.

(1) Trois disques R.C.A. 5534/5/6.
(2) Trois disques Decca-Set 298-300.

LIVRES

Vient de paraître

● Le numéro d'août 1966 de la « Revue Française de Science politique », 30 p., 7,50 F avec des articles arabes, israéliens et français.

NOUVELLES DE L'EDITION :

On annonce le lancement de deux nouvelles collections qui à des titres divers seront susceptibles d'intéresser nos lecteurs.

● La collection « Table Ronde - Combat » dirigée par le rédacteur en chef du journal « Combat », P. Tesson : deux ouvrages déjà parus dans la rubrique pamphlets.

— A. Fonvielle-Alquier : « Réapprendre l'irrespect ».

— A. Brincourt : « André Malraux ou le temps du silence ».

● Une nouvelle collection de poche aux Editions du Seuil « Politique », parus :
— G. Burdeau : « La démocratie ».
— R. Dumont : « L'Afrique Noire est mal partie ».
— E. Mounier : « Communisme, anarchie et personnalisme ».
— Lénine : « Que faire ? »
— G. Moulin : « Machiavel ».
— R. Guillaud : « Dans trente ans, la Chine ».

Tribune étudiante

Le numéro de rentrée de Tribune étudiante (n° 4) est paru.

Au sommaire :
L'avant-projet de programme du P.S.U. « pour une transformation socialiste de l'enseignement supérieur ».

Adresser les commandes à « T.E. », 81, rue Mademoiselle, Paris-15°. Règlement par chèque postal ou mandat à Michel Capron, C.C.P. 4944-96 Paris. Le numéro 1 F.

POUR COMPRENDRE LE CONFLIT ISRAËLO-ARABE :

● Le numéro spécial d'« Esprit » de septembre 1966 : « Des Israéliens parlent d'Israël », 332 p., 8 F.

SUR LE CONFLIT ISRAËLO-ARABE : UNE CONTRIBUTION A LA DISCUSSION

Le mois de novembre au Moyen-Orient a été chaud. Par deux fois, le Conseil de Sécurité a été conduit à « condamner » les camps en présence, puisque aussi bien la Syrie et Israël ont été tour à tour l'objet de critiques. Ces événements comme l'hostilité au roi Hussein sont connus de nos lecteurs qui n'ignorent pas, au surplus, qu'apparue ou non, la tension est constante en cette région du monde. Pour nous, hommes de gauche militants du P.S.U., le problème est complexe : nous sommes solidaires de la gauche arabe comme de la gauche israélienne, mais nous savons que des barrières nationales, pour l'instant

réthoriques, opposent Israéliens et Arabes. Le dialogue, nous le souhaitons, nous le savons difficile.

Dans le cadre du nouveau « T. S. », nous nous efforçons de fournir des informations sur ce conflit, tout comme nous donnerons la parole à des points de vue qui ne manqueront pas d'être antagonistes. A notre avis, ce sera une contribution positive à l'un des plus tragiques contentieux qui soient. D'où les deux « Tribunes libres » que nous vous proposons et que, par définition, nous ne reprenons pas à notre compte. Dans le numéro 305, nous publierons une « Tribune libre » rédigée par un militant arabe.

LE propos n'est pas ici de dégager les responsabilités des uns ou des autres. En fait, le grand responsable est absent du conflit : c'est l'impérialisme anglais. Partout où il est passé, il s'est attaché à créer des conflits de populations et, en ce domaine, la situation est comparable à la division indo-pakistanaise.

La politique a donc créé aujourd'hui un conflit d'apparence ethnique, auquel il faut, si l'on veut le résoudre, rendre sa dimension politique. Mais cela serait vain par le seul rejet des aspects ethniques que le temps lui a donnés.

Disons-le dès le début, il ne peut y avoir de solution que dans la coopération totale. A l'idée d'Etat binational de Martin Buber, il faut aujourd'hui substituer celle d'un « marché commun ». Ce ne serait d'ailleurs pas trahir sa pensée. Ce serait au contraire le premier pas qui, une fois franchi, permettrait d'aller plus loin.

Ce serait surtout la fin d'un paradoxe qui, si l'on n'y prend garde, peut conduire à une guerre d'extermination.

CAR, enfin, ce conflit n'est-il pas le plus grand paradoxe que l'histoire ait jamais connu ? Voilà deux peuples, mais est-ce même deux peuples différents, que tout rapproche, que tout devrait réunir, et qui ne cessent de s'affronter, alors que l'un et l'autre ont aujourd'hui besoin l'un de l'autre pour survivre et pour se développer. D'un côté, Israël, pays pouvant fournir des cadres, dont les réalisations dans le domaine agricole ont poussé assez loin l'expérience coopérative. De l'autre, des pays souffrant d'un manque d'encadrement, mais confrontés à un sous-emploi structurel.

N'est-ce pas le terrain rêvé pour une coopération économique fructueuse pour tous ? Certes. Mais c'est là surtout la véritable source du conflit.

Certaines organisations progressistes arabes dénoncent la pénétration impérialiste au Moyen-Orient à travers Israël. Aucune analyse objective ne peut prétendre que la politique israélienne ait une vocation impérialiste. C'est-à-dire que l'impérialisme est inhérent à l'existence d'Israël. Mais la situation actuelle

au Moyen-Orient fait porter à l'Etat d'Israël les germes de l'impérialisme ; que les frontières s'abaissent d'un coup, que cesse le conflit subitement, que la coopération devienne le mot d'ordre général, alors tout naturellement Israël se trouvera dans une situation favorable et ouverte par rapport à ses partenaires. Alors, remarquera-t-on, il n'y a pas de solution ; cela est vrai probablement dans le contexte actuel, et il n'y aura pas de solution tant que tous les pays arabes n'auront pas atteint un niveau de développement suffisant pour ne plus craindre l'économie israélienne.

ON dit souvent dans les milieux politiques que la fin du conflit passe par le Caire. Le prestige de Nasser, son évolution semblent être autant de facteurs permettant de résoudre cet imbroglio, mais il serait vain de croire que la route de la paix en Palestine passe par une capitale déterminée. L'évolution politique de l'Egypte vient de son développement économique, car de tous les pays arabes, c'est le seul qui puisse rivaliser avec l'Etat d'Israël et qui puisse par là envisager une véritable confrontation.

C'est avec une relative naïveté que certains considèrent qu'Israël est l'obstacle à l'unité arabe, ou d'autres, le facteur de cette unité. Plus qu'aucun autre pays, il souffre de l'instabilité politique de ses voisins, de leurs rivalités, de l'opposition entre des régimes de type socialiste et des régimes de type féodal et archaïque, car ce sont là autant de facteurs qui nuisent au développement économique et au progrès social du monde arabe, retardent d'autant la fin du conflit, et menacent la paix dans cette région.

LA route de la paix, le chemin de la coopération passent par l'unité arabe. Mais une unité durable, et pour cela, il est nécessaire que cette unité se fasse sur des bases politiques précises. Il faut que les forces progressistes arabes mettent à bas ces régimes féodaux qui entravent tout progrès social, qu'elles consacrent leurs efforts à ce travail au lieu de se disperser en de vaines actions, et elles feront beaucoup

plus qu'elles ne le font actuellement pour la résolution du conflit, tant il est vrai qu'il ne peut y avoir de solution que dans le « Socialisme ». Hélas ! les intérêts en jeu au Moyen-Orient sont trop importants pour que les puissances occidentales laissent la situation se développer favorablement. Les puissants trusts pétroliers ont tout intérêt au maintien du statu-quo. Ils ont par là tout intérêt à ce que survive ce conflit fratricide.

Est-on alors condamné à attendre le décaissement de cette situation, à attendre que cela passe en espérant toutefois que cela passera un jour ?

Il est, semble-t-il, une autre hypothèse, une autre éventualité qui devrait être plus facilement réalisable, mais qui toutefois se heurte aujourd'hui aux mêmes difficultés liées au sous-développement économique des pays arabes. Que les forces progressistes arabes et israéliennes se reconnaissent dans leur vocation internationaliste, alors la tension aux frontières, du moins à certaines frontières, pourrait déjà disparaître, et cette disparition entraînerait l'agressivité en Israël des milieux politiques voulant recourir à la force.

Il pourrait alors se créer un axe qui lutterait efficacement contre les forces monarchistes arabes. Si cela semble utopique, il n'en demeure pas moins que c'est réalisable, du moins dans l'avenir, car tout d'abord, il est nécessaire que les pays arabes socialistes ou socialistes parviennent à un niveau de développement économique suffisant. Il est également nécessaire qu'un intermédiaire valable puisse dès à présent préparer cette rencontre, même si toutes les conditions ne sont pas réunies aujourd'hui pour la réussite d'une telle entreprise.

Cela suppose aussi et surtout que l'on soit convaincu qu'il ne s'agit pas d'un conflit racial et ethnique, mais d'un conflit politique, car une telle évolution devra placer côte à côte, et confronter aux mêmes buts, les antagonistes d'aujourd'hui.

J.-P. Antebi
vice-président de « l'Union
des étudiants juifs de France »

JEUDI 8 DECEMBRE

TRIBUNE SOCIALISTE nouvelle formule

AVEC DES TEXTES ET INTERVIEWS

Edouard DEPREUX, Bernard LAMBERT, Serge MALLET, Edmond MAIRE, Gilles MARTINET, Raoul SEYRIEYS